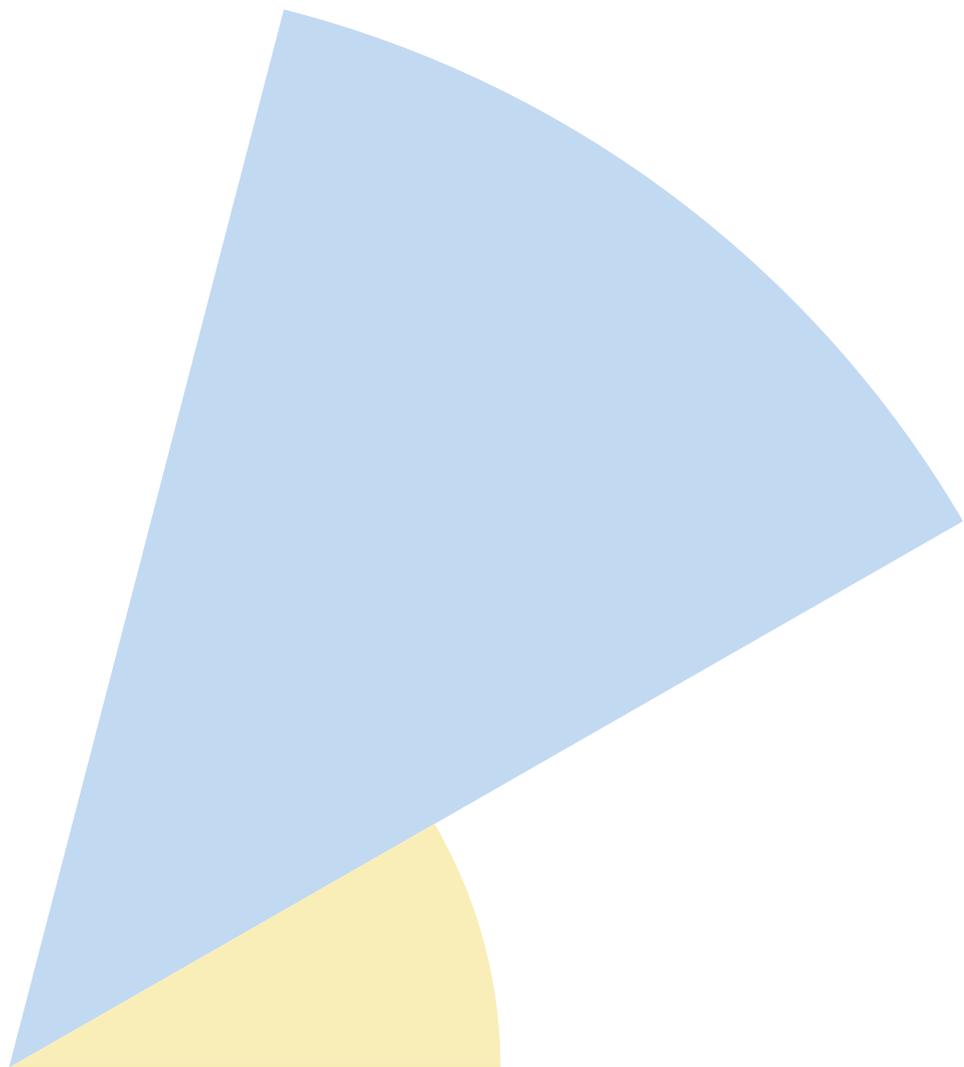


En 2020, 36 % de la population réunionnaise vit sous le seuil de pauvreté monétaire



En 2020, 36 % de la population réunionnaise vit sous le seuil de pauvreté monétaire

En 2020, 36 % de la population réunionnaise vit sous le seuil de pauvreté monétaire. La Réunion fait ainsi partie des régions et des départements de France où la pauvreté est la plus répandue, derrière Mayotte et la Guyane. De plus, le niveau de vie des ménages pauvres réunionnais est l'un des plus faibles de France, après Paris et sa petite couronne. Un ménage jeune sur deux et une famille monoparentale sur deux sont pauvres à La Réunion : comme ailleurs en France, ce sont les populations les plus touchées. La pauvreté est plus présente dans l'intercommunalité de l'Est de l'île. La population pauvre est fortement dépendante des prestations sociales, qui constituent 57 % de leurs revenus. Sans les effets de la redistribution, la pauvreté serait encore plus notable et toucherait 50 % de la population.

En 2020 à La Réunion, selon la source Filosofi, 36 % de la population des ménages fiscaux vit sous le seuil de pauvreté monétaire. Ce seuil est fixé à 60 % du niveau de vie médian métropolitain. En 2020, il équivaut à un revenu disponible (revenu à la disposition du ménage pour consommer et épargner) de 1 120 euros mensuels par unité de consommation (UC). Ces données portent sur la plus grande partie de la population réunionnaise, les « ménages fiscaux ordinaires ».

Cependant, elles ne prennent pas en compte certaines populations susceptibles d'être concernées par la pauvreté, comme les résidents en communautés (maisons de retraite, prisons, congrégations religieuses, etc.), qui représentent 1 % de la population recensée de la région, ou les sans-abris.

La Réunion fait partie des régions où le taux de pauvreté est le plus élevé

► **figure 1.** En 2020, il est 2,5 fois plus élevé que dans l'Hexagone (14 %). En 2017, selon la source Budget de famille, le taux de pauvreté sur l'île est le troisième plus élevé des cinq départements et régions d'Outre-mer (Drom) après la Guyane et Mayotte.

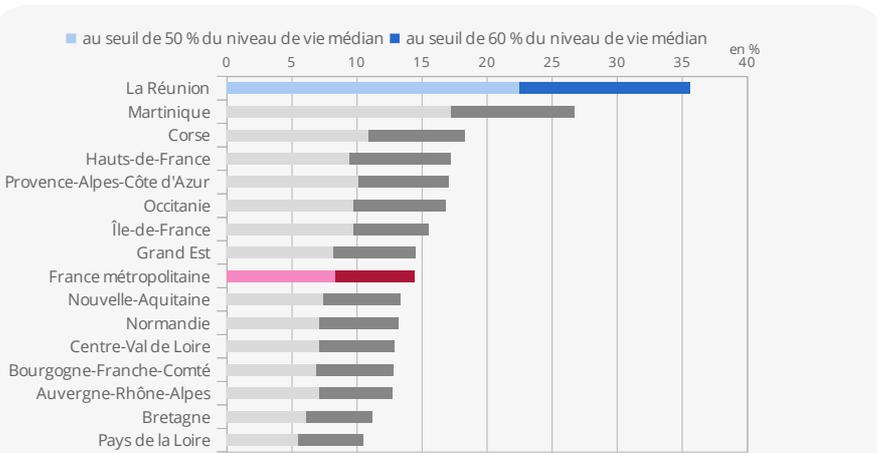
Les situations de plus grande pauvreté peuvent être mises en évidence en fixant un seuil monétaire inférieur à celui de 60 % du niveau de vie médian, retenu usuellement. Au seuil de 50 % du niveau de vie médian, le taux de pauvreté à La Réunion reste largement supérieur à la moyenne nationale : 22 % de personnes pauvres selon la source Filosofi, contre 8 % dans l'Hexagone.

Le niveau de vie médian des personnes pauvres constitue un autre indicateur pour appréhender le degré de pauvreté.

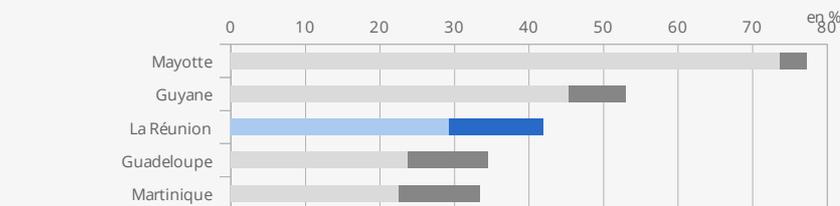
Il s'établit pour La Réunion à 10 450 euros annuels UC, contre 10 740 euros pour la population pauvre vivant dans l'Hexagone. Cet écart a, en termes de pouvoir d'achat, un impact d'autant plus fort que le coût de la vie est plus élevé à La Réunion [Duc, L'Hour et Mekkaoui ; 2023].

Le niveau de vie médian des personnes en situation de pauvreté est 1,6 fois inférieur à celui de l'ensemble de la population de la région (16 520 euros par an et par UC). Le niveau de vie médian des personnes pauvres de La Réunion est proche de celui de l'Île-de-France (10 340), le niveau le plus faible de l'Hexagone.

► 1. Taux de pauvreté monétaire selon le seuil, par région



Champ : ménages fiscaux dont le revenu disponible est positif ou nul.
Sources : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2020.



Note : du fait de la moindre qualité des sources administratives (notamment des adresses manquantes ou incomplètes), la Guadeloupe, la Guyane et Mayotte n'ont pour l'instant pas pu être intégrées dans Filosofi. Pour pallier ce problème, l'enquête Budget de famille (BDF) réalisée par l'Insee dans tous les DROM en 2017 a été mobilisée. Elle permet notamment de calculer l'ensemble des indicateurs de pauvreté et d'inégalités monétaires sur tous les DROM et de comparer ces territoires entre eux. Les données issues de Filosofi et de BDF ne peuvent pas être directement comparées car elles n'obéissent pas aux mêmes règles de construction. Le niveau de vie d'un ménage estimé à partir de BDF rapporte le revenu déclaré par le ménage lors de l'enquête. Dans le cadre de Filosofi, les données sont issues de fichiers administratifs exhaustifs d'origine fiscale et sociale ► **sources.** Par ailleurs, selon la source Filosofi, le taux de pauvreté a baissé à La Réunion ; il était de 38 % en 2017.

Source : Insee, Enquête Budget de famille 2017 (extension DROM).

Une pauvreté élevée, un peu plus forte qu'aux Antilles mais moindre qu'en Guyane et qu'à Mayotte

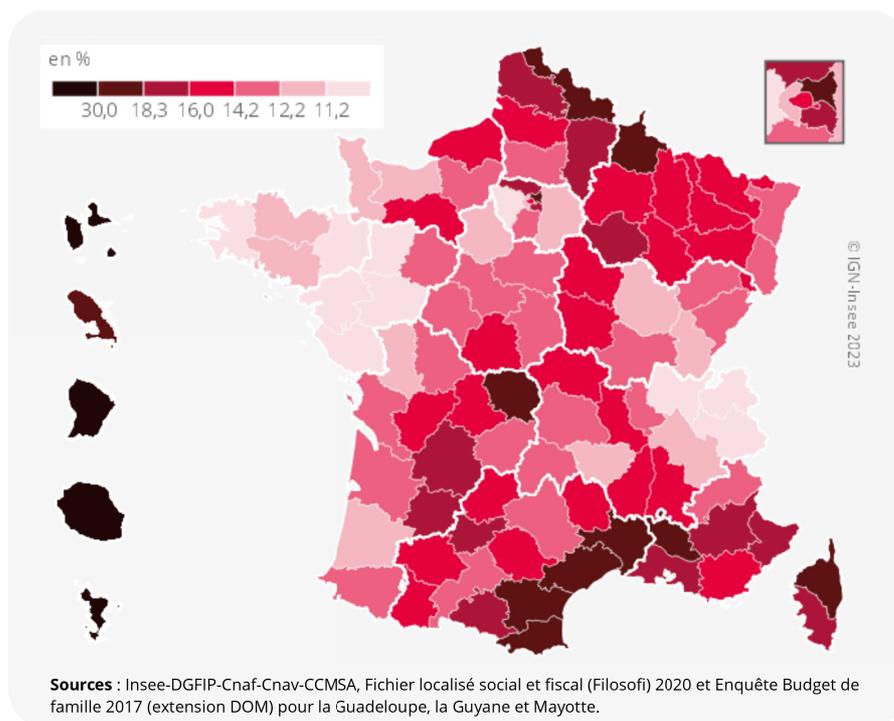
En France, les disparités départementales en matière de pauvreté sont notables ▶ **figure 2**. La pauvreté est plus marquée dans les départements d'Outre-mer et en Seine-Saint-Denis (taux de pauvreté supérieurs à 25 %), ainsi que dans les départements du pourtour méditerranéen et dans ceux du nord (taux de pauvreté compris entre 18 % et 21 %).

À l'inverse, dans un quart des départements, le taux de pauvreté est inférieur à 12 %. Ils se situent pour l'essentiel dans le Grand Ouest, l'est de la région Auvergne-Rhône-Alpes et en Île-de-France (Hauts-de-Seine, Seine-et-Marne et Yvelines).

En 2020, La Réunion est le département au taux de pauvreté le plus élevé parmi les 98 départements couverts par la source Filosofi (36 %).

En 2017, selon la source Budget de famille, le taux de pauvreté de La Réunion (42 %) est plus faible que celui de la Guyane (53 %) et de Mayotte (77 %) mais plus élevé que celui de la Guadeloupe (35 %) et de la Martinique (33 %).

▶ 2. Taux de pauvreté monétaire, par département

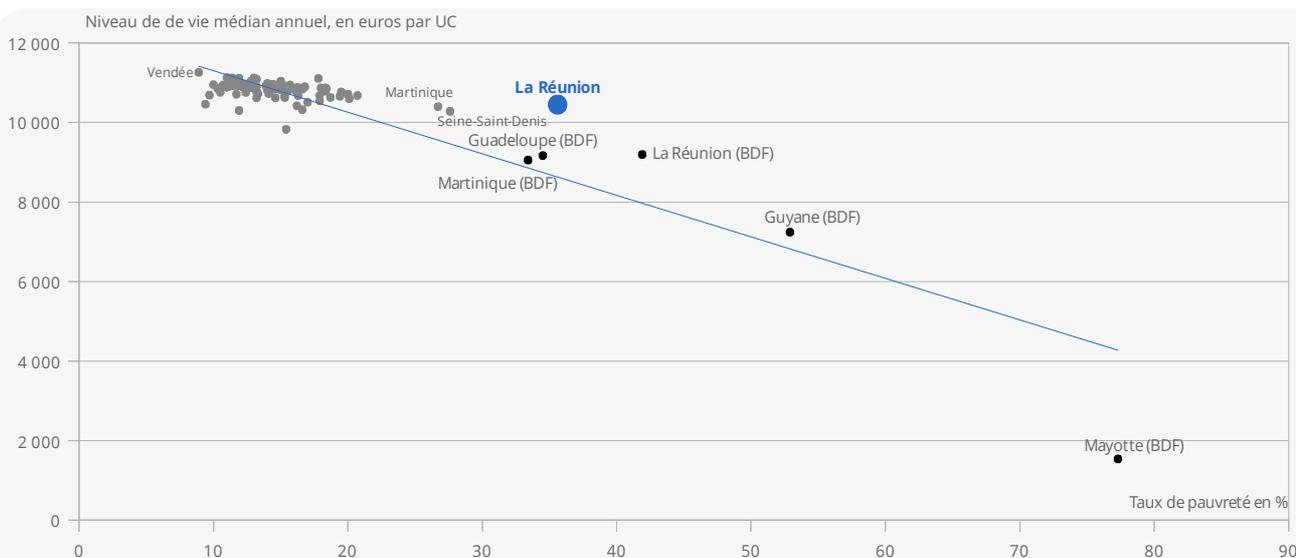


À La Réunion, les personnes pauvres ont un niveau de vie légèrement supérieur à celles résidant à Paris et dans sa petite couronne

À La Réunion, comme dans les départements du reste du territoire national, un taux de pauvreté élevé s'accompagne d'un faible niveau de vie médian des personnes pauvres ▶ **figure 3**. À La Réunion, le niveau de vie médian de la population pauvre est de 10 450 euros par an et par UC.

Dans l'Hexagone, les personnes pauvres ont un niveau de vie médian inférieur dans seulement quatre départements situés en Île-de-France : Paris (9 830 euros par an et par UC), la Seine-Saint-Denis (10 280), les Hauts-de-Seine (10 300) et le Val-de-Marne (10 320). La pauvreté y est plus intense qu'à La Réunion, mais elle est moins fréquente : les taux de pauvreté de ces départements oscillent entre 12 % et 28 %.

▶ 3. Taux de pauvreté monétaire et niveau de vie médian des personnes pauvres, par département



Lecture : à La Réunion, en 2020, le taux de pauvreté est de 36 % (42 % en 2017 selon la source BDF) et le niveau de vie médian des personnes pauvres est de 10 450 euros par UC (9 200 euros selon la source BDF). Sur l'ensemble des départements français, on observe une relation entre le taux de pauvreté et le niveau de vie médian des ménages pauvres, matérialisée par la droite d'ajustement.

Sources : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2020 et Enquête Budget de famille 2017 (extension DROM).

La pauvreté touche la moitié des ménages jeunes et des familles monoparentales

Le taux de pauvreté varie de façon significative en fonction de l'âge. En effet, il atteint 51 % pour la population des ménages dont le référent fiscal est âgé de moins de 30 ans, contre 29 % pour ceux dont le référent est âgé de 60 à 74 ans ou plus ▶ **figure 4**.

Les ménages de 75 ans ou plus sont davantage touchés par la pauvreté que ceux âgés de 40 à 74 ans. En effet, même s'ils disposent plus souvent d'un patrimoine immobilier ou financier, qui peut constituer une source de revenus, leurs pensions de retraites sont parmi les plus faibles des régions de France [Seguin, 2022]. Dans l'Hexagone au contraire, les ménages seniors sont moins fréquemment en situation de pauvreté que les jeunes ménages.

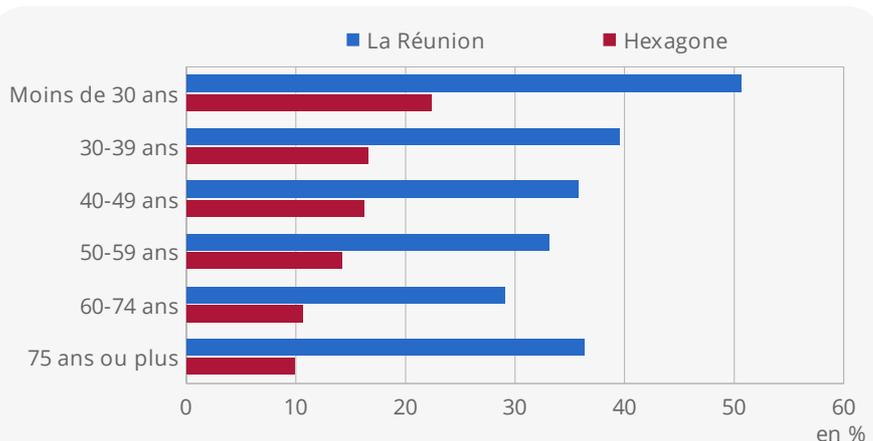
Toutefois, à tout âge, les habitants de La Réunion sont bien plus fréquemment touchés par la pauvreté que l'ensemble des résidents de l'Hexagone.

Les écarts avec l'Hexagone sont plus marqués à la fois pour les ménages dont le référent fiscal est âgé de moins de 30 ans (28 points d'écart avec la moyenne de l'Hexagone) et pour les ménages dont le référent a 75 ans ou plus (26 points).

Indépendamment de l'âge, certaines catégories de ménages sont plus fréquemment affectées par la pauvreté.

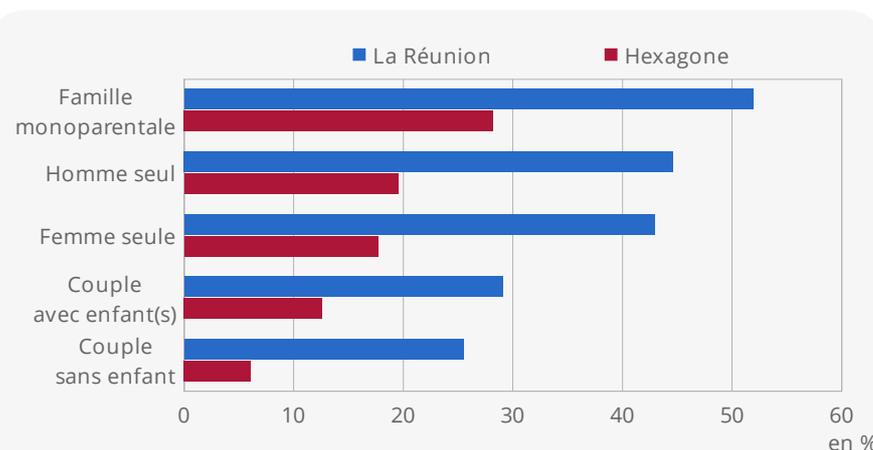
À La Réunion, 52 % de la population des familles monoparentales vit sous le seuil de pauvreté ▶ **figure 5**. Les membres des familles monoparentales apparaissent ainsi 1,7 fois plus souvent pauvres que les autres ménages de la région. L'écart est identique dans l'Hexagone. Après les familles monoparentales, ce sont les personnes vivant seules, hommes (45 %) ou femmes (43 %), qui sont les plus concernées par la pauvreté devant les couples avec enfant(s) (29 %) et ceux sans enfant (25 %).

4. Taux de pauvreté monétaire selon l'âge du référent fiscal du ménage



Champ : ménages fiscaux dont le revenu disponible est positif ou nul.
Sources : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2020.

5. Taux de pauvreté monétaire selon le type de ménage



Champ : ménages fiscaux dont le revenu disponible est positif ou nul, hors ménages complexes.
Sources : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2020.

Ces différentes catégories de ménages - familles monoparentales, personnes seules, couples avec ou sans enfant(s) - sont davantage exposés à La Réunion que les ménages du même type de l'Hexagone. C'est pour les personnes occupant seules leur logement que les écarts avec la moyenne hexagonale sont les plus marqués.

Le dispositif Filosofi s'appuie sur les entités « ménages » et ne permet pas de calculer un taux de pauvreté des femmes d'une part et des hommes d'autre part dans les couples.

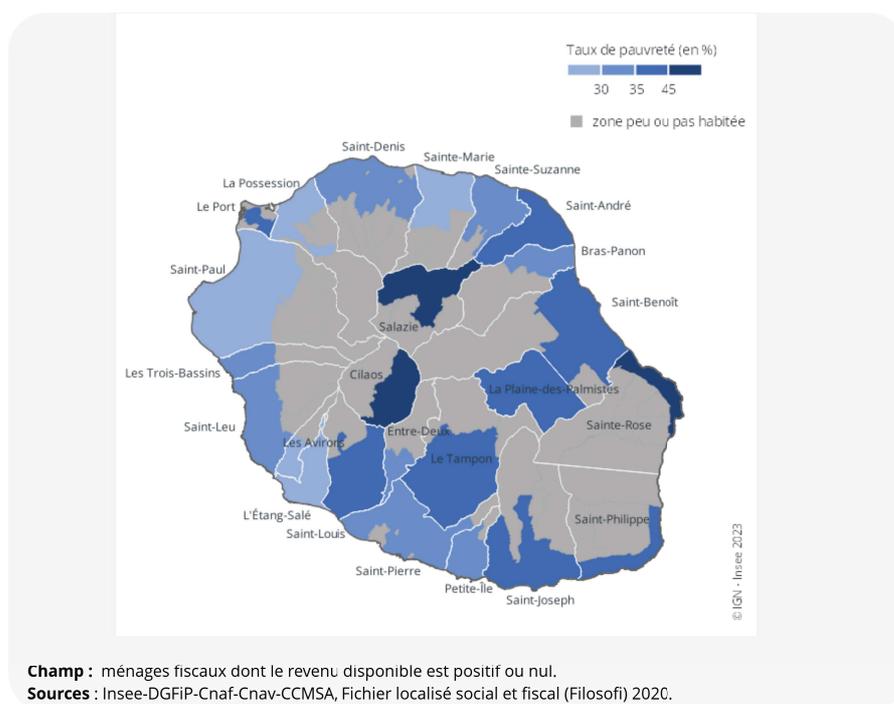
Cependant, à La Réunion comme dans l'Hexagone, les ménages composés de femmes vivant seules ou avec leur(s) enfant(s) représentent une part bien plus importante des ménages pauvres (41 % à La Réunion) que les ménages composés d'hommes vivant seuls ou avec leur(s) enfant(s) (20 % à La Réunion). La pauvreté concerne ainsi plus souvent les femmes.

La pauvreté plus répandue dans l'Est de La Réunion

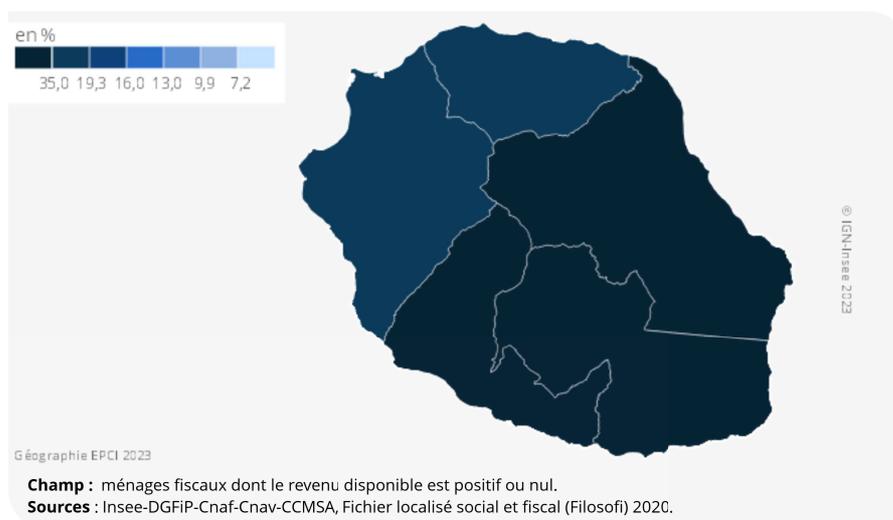
Contrairement à l'Hexagone, la pauvreté est particulièrement élevée dans les petites communes rurales ▶ **figure 6** : un habitant sur deux est concerné à Salazie (53 %), Sainte-Rose (50 %) et Cilaos (49 %). À l'inverse, La Possession (24 %) et Les Aviron (27 %) sont les communes les moins concernées de l'île, leur taux de pauvreté se situant, toutefois, nettement au-dessus de la moyenne française.

Les cinq intercommunalités de La Réunion font partie des 10 % des EPCI les plus pauvres de France ▶ **figure 7**. Toutefois, les taux de pauvreté sont variables entre les EPCI de La Réunion (écart maximal de 10 points). Ils varient de 43 % dans la Cirest, à 32 % dans la TCO et dans la Cinor.

▶ 6. Taux de pauvreté par commune, en 2020



▶ 7. Taux de pauvreté monétaire par EPCI, en 2020



Des revenus particulièrement dépendants des prestations sociales

Les prestations sociales constituent 57 % du revenu disponible des ménages réunionnais sous le seuil de pauvreté, une part 3,2 fois plus importante que pour l'ensemble des ménages (18 %)

► **figure 8.** Dans une région bien davantage marquée par la pauvreté, ces parts sont plus élevées que dans l'Hexagone (respectivement 37 % et 6 %).

Les minima sociaux sont les prestations sociales les plus fréquemment perçues par les personnes pauvres (32 % de leurs revenus), suivies par les prestations logement (11 %) et familiales (13 %). En 2020, La Réunion se situe au deuxième rang des régions françaises pour la part d'allocataires d'un minima social (AAH, ASS ou RSA socle) au sein de la population des 15 à 64 ans, derrière la Guadeloupe. La part des allocataires du minimum vieillesse au sein des 60 ans ou plus est elle aussi forte : 15 % des 60 ans ou plus en sont bénéficiaires, ce qui place aussi La Réunion au deuxième rang des régions françaises.

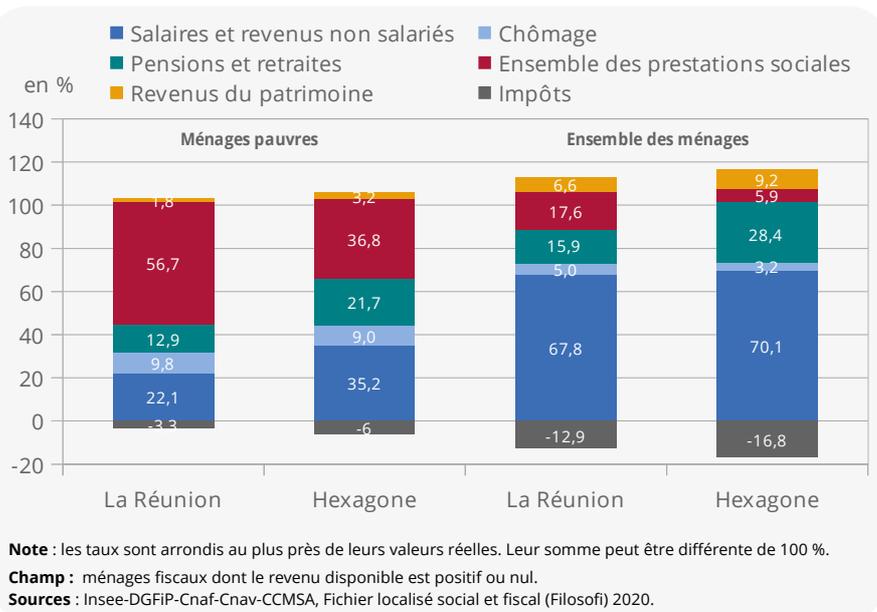
Les revenus d'activité, salariés ou non salariés, constituent seulement 22 % des revenus disponibles des ménages en situation de pauvreté, une part nettement inférieure à celle observée pour l'ensemble des ménages (68 %).

Les indemnités de chômage sont en revanche plus présentes au sein des revenus des ménages pauvres, comptant pour 10 % du revenu disponible contre 5 % pour l'ensemble des ménages.

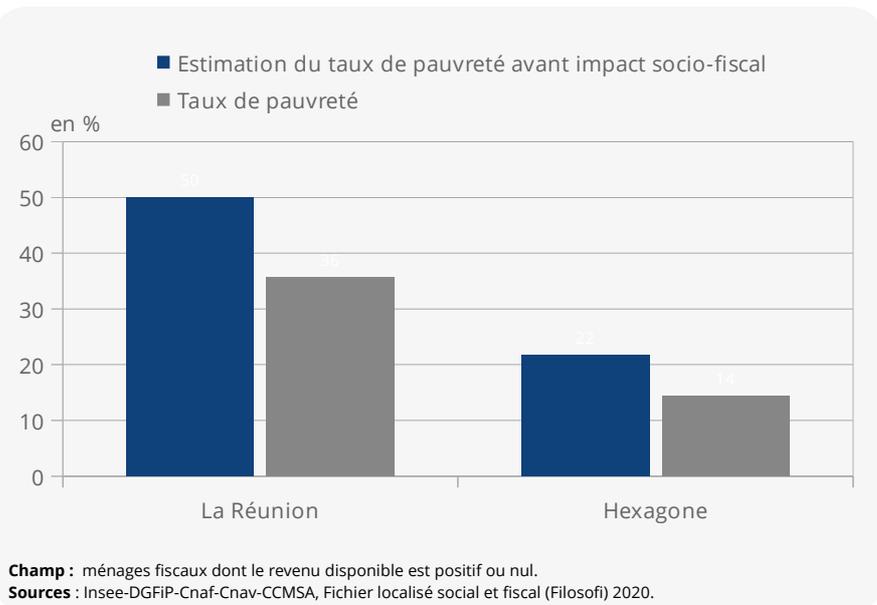
En lien avec la jeunesse de la population et des niveaux de retraites plus faibles que dans l'Hexagone, les pensions, retraites et rentes, ne constituent que 13 % du revenu disponible après redistribution contre 22 % en moyenne nationale.

De même, les revenus du patrimoine forment une part beaucoup plus faible du revenu disponible des ménages pauvres que de l'ensemble des ménages réunionnais (2 % contre 7 %).

► 8. Décomposition par grands postes du revenu disponible des ménages



► 9. Taux de pauvreté avant et après impact du système de redistribution



Les mécanismes de redistribution atténuent fortement la pauvreté

Les mécanismes de redistribution permettent un transfert de revenus, dont une partie substantielle est dirigée vers les ménages pauvres. Ils permettent dès lors une réduction significative de la pauvreté.

Avant la prise en compte dans le revenu des ménages des prestations sociales perçues et des impôts directs payés, c'est-à-dire avant redistribution, 50 % des ménages de La Réunion pourraient être considérés comme pauvres, alors que le taux de pauvreté sur l'île s'établit à 36 % ► **figure 9.**

Ainsi, les mécanismes socio-fiscaux de redistribution entraînent une réduction de la pauvreté de 14 points ou 29 %. L'impact des prestations sociales sur la réduction de la pauvreté est donc moins élevée que dans l'Hexagone (34 %). En effet, les revenus des Réunionnais avant redistribution sont beaucoup plus faibles.